

Ainsi, une élimination complète des droits tarifaires sur les exportations canadiennes vers l'UE entraînerait probablement une hausse de ces dernières variant entre 1,6 milliard de dollars et 4,1 milliards de dollars, soit entre 10,1 et 25,8 p. 100 des 15,9 milliards de dollars d'exportations enregistrées en 1999. La hausse estimative de 2,3 milliards de dollars au niveau agrégé, rapportée au chapitre III, se situe à peu près au milieu de cet intervalle.

Un certain nombre de secteurs apparaissant dans l'avant-dernière colonne ne sont pas reproduits dans la dernière colonne. L'effet d'une suppression des droits de douane européens dans ces secteurs va d'une hausse de 12 millions de dollars des exportations dans le secteur des *Armes et munitions et pièces et accessoires connexes*, à une hausse de 2,4 milliards de dollars des exportations dans le secteur des *Métaux primaires et des articles en métaux primaires*. Dans ces secteurs, les coefficients de régression sont significatifs uniquement au seuil de 80 p. 100, c'est-à-dire qu'il y a environ 20 p. 100 de chance qu'une libéralisation des échanges commerciaux n'ait aucune incidence dans ces secteurs. Ces chiffres représentent une augmentation possible de 2,4 milliards de dollars des exportations canadiennes vers l'UE.

Passons maintenant aux résultats de régression détaillés pour les importations. Le lecteur notera que les signes des coefficients d'estimation des variables *Produit du PIB par habitant*, *Produit de la population*, *Distance* et *Droits tarifaires canadiens applicables aux États-Unis* n'ont pas changé par rapport aux résultats agrégés pour les importations. Cependant, on observe une diminution de l'importance des coefficients des variables *Produit du PIB par habitant* et *Droits tarifaires canadiens applicables aux États-Unis* d'une régression à l'autre. Nos commentaires porteront sur la variable *Droits tarifaires canadiens applicables aux États-Unis*. La baisse de l'importance de cette variable laisse penser qu'au niveau sectoriel, d'autres facteurs sont plus pertinents dans les décisions d'achat. Les relations établies de longue date avec des fournisseurs, la qualité, ainsi que la capacité de respecter des spécifications techniques sont des exemples de facteurs qui pourraient intervenir.

Le tableau B-10 montre que les importations canadiennes pourraient augmenter sensiblement dans le secteur des *Produits minéraux*, celui des *Plastiques et caoutchouc*, celui des *Perles et pierres et métaux précieux et semi-précieux*, celui des *Machines et appareils mécaniques, matériel électrique, etc.* et celui des *Véhicules, aéronefs, navires et matériel de transport connexe*. La majorité des coefficients sectoriels affichent le bon signe (négatif) et sont statistiquement significatifs⁶. Vraisemblablement, cela découle des meilleures données disponibles sur les droits tarifaires canadiens applicables aux importations que celles dont nous disposons du côté des exportations. Il importe de signaler que les résultats ne font ressortir qu'un effet modéré pour la suppression des droits tarifaires sur les produits agricoles. Cela peut probablement s'expliquer par la présence d'importantes barrières non tarifaires dans ces secteurs.

⁶ Létourneau et Lester (1988) ont estimé des élasticités-prix pour les importations canadiennes beaucoup moins élevées que celles qui ressortent de nos estimations pour les droits tarifaires qui s'appliquent aux produits provenant d'Europe.